



## Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

90-91 | 2002  
Monnaies : pluralités – contradictions

---

# Monnaie ou don : réflexions sur le mythe économique de la monnaie

FORUM

*Currency or Gift: Reflections on the Economic Myth of Currency*

Jean Cartelier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/2333>

DOI : 10.4000/jda.2333

ISSN : 2114-2203

### Éditeur

Association française des anthropologues

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002

Pagination : 353-374

ISSN : 1156-0428

### Référence électronique

Jean Cartelier, « Monnaie ou don : réflexions sur le mythe économique de la monnaie », *Journal des anthropologues* [En ligne], 90-91 | 2002, mis en ligne le 01 décembre 2003, consulté le 30 avril 2019.  
URL : <http://journals.openedition.org/jda/2333> ; DOI : 10.4000/jda.2333

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Journal des anthropologues

---

# Monnaie ou don : réflexions sur le mythe économique de la monnaie

FORUM

*Currency or Gift: Reflections on the Economic Myth of Currency*

Jean Cartelier

---

- 1 Les anthropologues étudient avec beaucoup de soin les mythes recueillis auprès de leurs informateurs<sup>1</sup>. Éléments importants de la représentation du monde dans lequel agissent les personnes, ces mythes donnent un sens à leurs diverses pratiques. En même temps, ils sont une source pour la compréhension que nous, membres d'une autre société, pouvons en avoir. Qu'en est-il dans nos sociétés ? Les mythes n'y ont pas disparu mais leur identification est plus malaisée, d'autant qu'il est difficile de leur demander de justifier nos actions et, dans le même temps, de les comprendre avec la distance qui convient. La segmentation de la société en divers domaines : économique, juridique, politique, religieux, etc. rend la démarche encore plus incertaine. Pour ce qui concerne la vie économique, la théorie économique courante propose plusieurs variantes du même mythe fondateur, celui d'individus naturels trouvant leur intérêt dans la constitution d'une société fondée sur l'échange d'équivalents. La plus achevée des versions disponibles de ce mythe est la théorie de l'équilibre général connue sous le nom de modèle Arrow-Debreu, qui relève plus de la philosophie sociale que d'une « science économique positive ». Un trait distinctif de cette construction intellectuelle est qu'elle est doublement rationnelle : d'une part elle s'élabore selon la méthode la plus rigoureuse, celle de l'axiomatique de la valeur, d'autre part elle suppose que les individus mettent au service de leurs passions ou de leurs intérêts les moyens les mieux adaptés parmi ceux qu'ils ont à leur disposition<sup>2</sup>.
- 2 Ce n'est pas le lieu ici de commenter cette représentation si ce n'est pour noter qu'elle ne fait aucune place à la monnaie, réalité sociale pourtant des plus familière. Certes, cela n'a pas empêché les économistes d'interpréter la monnaie à partir de la « fable du troc ». Mais, aux yeux du théoricien rigoureux, expression que l'on souhaiterait pléonastique, l'immense défaut de la théorie économique de la monnaie est, jusqu'à récemment...

qu'elle n'existait pas ! Aucun des problèmes fondamentaux n'a été résolu dans ce cadre<sup>3</sup>. Ce n'est que depuis une quinzaine d'années que les économistes ont développé des modèles rigoureux donnant des réponses contrôlées, donc discutables et réfutables, à ces problèmes. Ces modèles diffèrent substantiellement de la version Arrow-Debreu de l'équilibre général concurrentiel et permettent de renouveler le « mythe rationnel » à partir duquel il est possible de penser la présence de la monnaie dans nos sociétés<sup>4</sup>. Une telle caractéristique ne suffirait cependant pas à justifier qu'une discussion de ces nouveaux modèles figurât dans une revue lue principalement par des anthropologues, même si, avec Stéphane Breton, on doit admettre que « la théorie économique de la monnaie n'est qu'une théorie indigène » (Breton, 2002 : 24). Le point plus particulier qui peut intéresser l'anthropologue est un certain usage des modèles de prospection, appellation française de cette nouvelle classe de modèles. Sont visés ici la diversification du mythe du troc et, de façon encore plus spécifique, le fait que ce mythe englobe en une même construction l'économie monétaire et l'économie du don.

- 3 L'objet de cet article est de présenter succinctement les idées à partir desquelles les économistes élaborent ce mythe et d'en discuter un des aspects les plus paradoxaux pour l'anthropologue : le don y exclut la monnaie, alors même qu'une forte tradition existe depuis Mauss pour laquelle la monnaie est ce qui circule dans les économies de don. Cette tradition est toujours très vivante ainsi qu'en témoigne le numéro récent de *L'Homme*<sup>5</sup> consacré aux « questions de monnaie ». Présenter le don et la monnaie comme deux solutions alternatives à un même problème, celui de l'allocation optimale des biens produits par des individus indépendants choisissant librement leur activité, heurte de front cette tradition. L'économiste ne peut manquer de s'interroger sur l'opposition de ces deux positions : monnaie ou don/monnaie et don.
- 4 L'ambition de ce texte est modeste. Il ne s'agit ni de proposer, même pas d'esquisser, une analyse comparative entre échange et don, ni de suggérer une piste originale de recherche. Pas davantage n'entrent dans mon propos l'adoption et la défense de positions de principe, méthodologiques ou autres. Il s'agit plutôt, et ce simple énoncé est déjà bien prétentieux, de signaler çà et là quelques questions que l'on espère intéressantes.
- 5 Commençons par présenter le mythe de la monnaie tel qu'il peut être déduit des modèles de prospection avant d'en examiner les limites et de présenter quelques idées générales.

## Le « mythe de la monnaie » dans les modèles de prospection

- 6 Au début était la nature sous la forme d'une pluralité de biens potentiels. Les hommes apparurent en même temps mais au hasard au sein de cette nature. Chacun n'est capable que de produire effectivement un seul bien ou une petite fraction de ces biens. Une malédiction frappe les hommes : ce que chacun peut produire, au prix d'un effort pénible, il ne peut le consommer. Ce qui est consommable par lui est produit par quelqu'un d'autre qu'il ne connaît pas. Condamné à demeurer dans les limbes sauf à entrer en relation avec autrui, chaque individu candidat à une existence sociale chemine au hasard dans l'espoir de rencontrer celui qui peut produire le(s) bien(s) qu'il convoite. Mais si une telle rencontre se produit, comment convaincra-t-il autrui de faire un effort pour lui ?
- 7 Dans le cas favorable où il représente pour autrui ce qu'autrui représente pour lui, ce que les économistes appellent la « double coïncidence des besoins », un accord peut être

conclu lorsqu'il donne naissance à une situation mutuellement avantageuse, ce que l'on suppose être le cas<sup>6</sup>. A défaut d'une telle rencontre, notre individu n'a qu'une existence virtuelle : aucun bien (consommé ou produit) ne lui permet d'accéder à la vie. Une société peut-elle se former sur cette base ? Non, nous dit le mythe, dans le cas extrême où n'existe aucune « double coïncidence des besoins ». Dans le cas général ce serait une société pauvre, limitée à quelques relations bien insuffisantes par rapport à ce qu'aurait permis une rencontre unique, multilatérale et simultanée de tous, interdite par la séparation initiale des individus créés au hasard. Et encore, faut-il que les hommes ne soient pas frappés d'une malédiction supplémentaire, celle de ne pouvoir discerner clairement la qualité des biens qu'autrui est susceptible de produire pour lui. Si tel était le cas, il se pourrait qu'aucune société ne fût possible<sup>7</sup>.

- 8 Mais le Créateur n'a pas été aussi impitoyable. Chaque individu a été créé selon la même image, de telle sorte que chacun sait que les autres, qu'il ne connaît pas mais dont il sait qu'ils existent, sont dans la même situation. Il se pourrait donc que chacun adopte un comportement plus élaboré que celui consistant à n'entrer en relation qu'en cas de « double coïncidence ».
- 9 Une règle de comportement avantageuse serait de produire pour autrui chaque fois qu'il convoite le(s) bien(s) que l'on sait produire<sup>8</sup>. Le hasard faisant bien les choses, on peut penser que les individus se répartissent uniformément entre toutes les catégories et qu'ils ne diffèrent ni dans l'appréciation de la pénibilité de la production ni dans celle du plaisir de la consommation. Si tel était le cas, à condition d'être certain que chacun respecte bien cette règle, chacun produirait et consommerait. La société serait à son plus haut niveau d'activité et de satisfaction. Mais ce serait oublier que l'homme est né séparé et qu'il est prisonnier de son intérêt personnel. Il ne suivra donc la règle consistant à produire pour autrui sans dédommagement immédiat que si ce comportement est conforme à ce que lui dicte son égoïsme. Ce sera le cas si, dans sa miséricorde, le Créateur a doté chacun de mémoire. Chacun connaît et se rappelle tout ce qui est advenu dans les rencontres ayant eu lieu dans le passé. Ne pas avoir suivi la règle une seule fois entraîne une sanction, celle de ne pas se la voir appliquer par autrui et donc de ne pouvoir bénéficier des rencontres avec autrui. Chacun, sous la menace des représailles potentielles d'autrui, acceptera donc, à chaque fois que cela sera possible, de produire le(s) bien(s) qu'autrui convoite. Une telle société est ce que certains économistes appellent une « économie de don », *a gift economy*.
- 10 Un résultat de même nature est obtenu dans une autre version du mythe, celle où apparaît la monnaie. A défaut de mémoire, les individus sont dotés d'une monnaie, c'est-à-dire d'un objet existant en quantité limitée et n'intervenant ni dans la production ni dans la consommation. Plus précisément, dans une version précise du mythe<sup>9</sup>, la moitié des individus de chaque sorte (définis par leur place dans la nature) se trouvent venir au monde avec cette monnaie. Quand un individu ainsi doté rencontre quelqu'un susceptible de produire le(s) bien(s) qu'il convoite, il propose de l'acheter avec cette monnaie. Un individu possédant de la monnaie est donc soit quelqu'un qui n'a pas encore rencontré autrui, soit quelqu'un qui, ayant rencontré autrui, a produit pour lui le(s) bien(s) qu'il convoitait. Dans les termes de l'économie du don précédente, un tel individu est quelqu'un qui a suivi la règle. Il ne doit donc pas être sanctionné. La détention de monnaie signifie ici : je suis un individu loyal ; vous n'avez pas besoin de vérifier que je me suis bien comporté dans le passé ; la mémoire n'est pas nécessaire. La monnaie est donc acceptée puisqu'elle signale à autrui que son détenteur est digne et que l'on peut produire pour lui.

- 11 Le « don » et la « monnaie » sont donc deux versions équivalentes, mais s'excluant l'une l'autre, du mythe de la monnaie raconté par la théorie économique<sup>10</sup>. « Thus, monetary economies can be viewed as merely large interlocking networks of gifts. If agents in the economy know the history of all gifts, then any allocation of resources achievable in the economy with money is achievable without it » (Kocherlakota, 1998 : 2). Si, dans nos sociétés, la monnaie prévaut c'est en raison du grand nombre d'individus qui rend impossible la connaissance par chacun de l'histoire de toutes les transactions passées et l'identification de tous les individus. La monnaie est le *record-keeping device* des sociétés nombreuses et décentralisées. « If the function performed by money can be superseded by a perfect historical record of transactions, then money's only technological role must be to provide that record » (idem)<sup>11</sup>.

## La portée limitée du mythe économique de la monnaie

- 12 L'économiste, ayant ainsi saisi « l'essence de la monnaie » dans nos sociétés, ne peut manquer d'être fort surpris à la lecture d'un certain nombre de travaux anthropologiques. **Il constate non seulement que la monnaie est présente dans maintes sociétés exotiques mais aussi et surtout qu'elle y est indissociable du don.** « Les "sociétés exotiques" ne voient dans la monnaie un moyen de l'échange que parce qu'il est d'abord l'objet d'un don » (Breton, 2002 : 13). En outre, la mémoire y joue un rôle important, comme le montre l'exemple du *kula*, sans pour autant que la monnaie y soit moins essentielle. Ces deux « faits stylisés » – coexistence de la monnaie et du don d'une part, et de la monnaie et de la mémoire d'autre part – semblent invalider la thèse contenue implicitement dans le mythe<sup>12</sup>. L'économiste se trouve alors confronté à la capacité limitée de la représentation qu'il a élaborée. Non pertinente pour les sociétés exotiques, la théorie économique de la monnaie a-t-elle pour l'analyse des sociétés modernes un intérêt autre que d'être une théorie indigène susceptible d'une étude anthropologique ? Cette question ne doit-elle pas être étendue à la théorie économique en général ? La théorie économique moderne, notamment, se présente, dans sa partie fondamentale, comme une philosophie sociale rationnelle, et dans ses parties appliquées, comme un ensemble de prescriptions de comportements adéquats pour résoudre maints problèmes pratiques. De ce point de vue, elle est aussi utile aux acteurs de nos sociétés pour déterminer ou justifier les actions qu'ils doivent accomplir qu'instructive pour les observateurs « extérieurs » qui chercheraient à déchiffrer le sens général de nos sociétés. Marx avait bien compris cela qui espérait réaliser en un seul mouvement la théorie du capitalisme et la critique de l'économie politique.
- 13 Les anthropologues, de leur côté, ne manquent pas de souligner quelques différences fondamentales entre la monnaie racontée par les économistes et la monnaie des sociétés exotiques. Deux points semblent particulièrement significatifs :
- 14 1. La monnaie exotique structure la société dans toute sa complexité et ne peut être réduite à la seule dimension économique. Les relations des vivants avec les morts, avec les puissances cosmiques ont une forme monétaire. La circulation des monnaies est identifiée au processus de la vie, de la mort et de la régénération des êtres sociaux. Une autre façon de dire la même chose est d'indiquer que la monnaie exotique relie des personnes dotées de la totalité de leurs attributs sociaux tandis que la monnaie moderne introduit une interdépendance entre des individus réduits à des entités économiques abstraites. Dans les termes de Simmel, « l'argent [...] crée certes des relations entre les humains, mais en

laissant les humains en dehors de celles-ci » (Simmel, 1987 : 373). La circulation monétaire dans les sociétés exotiques, relative aux personnes, n'est pas réglée principalement par l'équivalence ni soumise à la logique de la valeur économique. Elle réalise l'échange à l'identique, acte de remplacement et non de substitution (Breton, 2002 : 18) ou la transmission selon les générations.

- 15 2. Il en résulte, contrairement à ce que laisse entendre la théorie économique, que la circulation monétaire n'est pas incompatible avec l'inégalité des statuts des personnes. Elle produit une hiérarchie, que ce soit celle du nom, comme dans le *kula* décrit par Damon, ou celle de catégories d'appartenance comme à Mono-Alu (Monnerie, 2002 : 96). « Le problème qui se pose dans le paiement est [...] d'ordonner les composantes de la personne afin d'exprimer la hiérarchie de leur production sociale [...] non de rendre les personnes commensurables » (Breton, 2002 : 19). Elle n'est pas une option possible comme dans les modèles de la théorie économique, l'autre étant l'autarcie. « Les prestations et contre-prestations s'engagent sous une forme plutôt volontaire [...] bien qu'elles soient au fond rigoureusement obligatoires, à peine de guerre privée ou publique » (Maus, 1923-24 : 151).
- 16 Quelles réponses l'économiste peut-il faire à la question du bien-fondé de ses analyses et à celle de la portée du mythe monétaire qu'il a construit ? Comment peut-il réagir aux limitations que les anthropologues pensent pouvoir assigner à l'analyse économique ?
- 17 Une première réaction consiste à interroger sa propre discipline afin de vérifier si elle repose bien sur les fondements qui lui sont attribués et notamment si l'échange d'équivalents en constitue bien le concept de base. Un regard critique pourra le convaincre que l'échange généralisé n'est pas l'alpha et l'oméga de la théorie économique. A côté de l'approche réelle (ou par la valeur) reposant sur l'équivalence existe depuis l'origine une approche alternative par la monnaie au sein de laquelle la relation d'équivalence n'est que l'une des relations possibles, une autre étant le rapport salarial interprétable comme une « soumission monétaire ». L'approche monétaire est clairement repérable chez les auteurs mercantilistes, chez Steuart, partiellement chez Marx et, à l'époque moderne, chez Keynes. Cette approche fait apparaître l'activité économique sous un jour différent de celui communément admis sous l'empire de la théorie de la valeur. Il ne s'agit pas essentiellement de faire permuter des biens existants (ou produits au moyen de facteurs existants) de façon à les allouer de façon juste et efficiente entre les individus. La règle du jeu, c'est-à-dire le dispositif qui donne leur sens aux actions des acteurs économiques, est autre. Il s'agit, en « misant » des quantités de moyens de paiement sur le marché (achats des inputs et dépense de revenus nets attendus vers autrui), de faire constater par le marché les revenus nets effectifs obtenus à partir des recettes issues des dépenses d'autrui. C'est ce processus complexe de dépenses et de recettes mutuellement interdépendantes qui produit la valeur sociale des individus, c'est-à-dire une certaine structure des richesses individuelles enregistrées dans des comptes. La présence d'une « soumission monétaire » sous la forme d'une relation salariale joue un rôle central dans la possibilité d'observer des valeurs nettes, c'est-à-dire un accroissement net de la richesse sociale<sup>13</sup>. La fable de la monnaie racontée plus haut n'a pas cours ici et l'idée selon laquelle l'économie s'intéresse aux biens et non aux individus s'applique mal à cette approche. On pressent que la relation que peut entretenir une économie politique ainsi conçue avec la recherche anthropologique doit être fort différente de celle implicitement esquissée plus haut<sup>14</sup>. Le cadre limité de cet article ne permet pas d'aller plus avant dans cette direction.

- 18 Une autre façon de réagir, non exclusive de la première, est de chercher à assigner des limites précises au domaine d'investigation acceptable de l'économie politique. Cette interrogation semble inséparable de toute approche comparatiste, notamment si on tient pour acquis que l'économie politique n'a de sens (et n'existe effectivement en tant que telle) que dans une société caractérisée par la spécialisation, voire la séparation, de ses sphères d'activité (politique, économique, etc.) et par la domination, au moins apparente, des rapports économiques. La question de l'objet de l'économie politique, qui a malheureusement cessé d'être lancinante pour les économistes d'aujourd'hui, ne peut être esquivée dès lors que des sociétés a priori fort différentes sont analysées à partir d'une même approche comme dans le mythe économique de la monnaie.
- 19 La traditionnelle opposition entre un point de vue formel (l'ensemble des comportements rationnels, c'est-à-dire ceux qui concernent le choix des meilleurs moyens pour l'obtention d'un objectif donné) et un point de vue réel (on privilégie le contenu effectif des activités concernées : production, distribution et consommation de biens et services) doit être dépassée. Les hypothèses de rationalité ont un aspect instrumental et leur importance est probablement surévaluée par les critiques de la théorie standard. Plus essentielle semble être l'idée que les hypothèses de comportement, quelles qu'elles soient, décrivent comment chaque individu poursuit son intérêt propre mais ne disent rien sur la nature de la société. Il ne suffit pas d'observer que les individus concrets des sociétés exotiques ou modernes poursuivent parfois, ou même généralement, avec beaucoup de détermination leurs intérêts propres pour en conclure que la comparaison entre économies de don et économies monétaires, qui est au cœur du mythe monétaire, soit acceptable. Le fait que des individus soient dits « rationnels », par exemple, ne permet au mieux que de comprendre le choix de leur stratégie dans un certain jeu, le choix des autres étant donné. En aucun cas, cela ne concerne le mécanisme qui constitue le jeu proprement dit. La « règle du jeu » n'est pas affectée par le comportement plus ou moins agressif, plus ou moins rationnel ou plus ou moins éclairé des joueurs. Le fait que les joueurs adoptent tous un comportement égoïste et rationnel ne suffit pas à caractériser le jeu et peut s'appliquer à des jeux très différents. C'est principalement au niveau du mécanisme du jeu et non des comportements des joueurs qu'il convient de situer la discussion<sup>15</sup>. L'opposition entre l'analyse réelle ou approche de la valeur d'une part et de l'approche monétaire d'autre part est sur ce point radicale. Plus que sur les méthodes c'est sur les résultats qu'il convient d'insister. Voyons cela.

## Quelques aspects d'un échec

- 20 La question cruciale que toute théorie économique du marché traite avec plus ou moins de bonheur est celle de la composition des intérêts. Plus précisément, il s'agit d'*explicitement la relation existant entre les actions décidées par les individus, agissant pour leur propre compte, et le résultat de leur combinaison* (structure des richesses individuelles, satisfaction ou frustration des individus, etc). Pour paraphraser Marx, « chacun veut la société qu'il fait mais ne fait pas la société qu'il veut ». Dans une société de marché, l'individu n'existe pleinement qu'une fois reconnu par autrui, cette reconnaissance prenant la forme de l'achat et de la vente. Hors de la confrontation de leurs actions, les individus n'ont pas d'existence sociale déterminée. Toute la discussion tourne autour de la représentation qu'il convient de donner aux relations des individus entre eux.

- 21 Sommairement, l'approche de la valeur va se restreindre aux configurations d'équilibres, c'est-à-dire à une toute petite fraction des combinaisons possibles des actions individuelles. C'est au nom de cette idée que les économistes ont pu comparer l'économie de don et l'économie avec monnaie, comparaison qui a servi de point de départ à notre réflexion. L'approche monétaire, au contraire, envisage la totalité des configurations possibles, ajoutant aux situations d'équilibres celles où les individus n'obtiennent pas d'autrui ce qu'ils en attendaient, c'est-à-dire des situations de frustration ou de crises (les fameuses « sanctions du marché »).
- 22 Pendant longtemps les économistes ont accepté la possibilité d'une grande variété a priori de résultats sociaux, les échecs individuels au marché étant toujours possibles, voire même la règle. La conviction qu'il existait une tendance vers le meilleur équilibre possible grâce aux « forces anonymes du marché » autorisait que l'attention se concentrât sur cette situation particulière. Au terme d'une évolution relativement récente, la théorie de la valeur a dû laisser hors de son champ, pour des raisons de cohérence interne, tout énoncé relatif à cette main invisible ainsi que toute analyse de situations en dehors de l'équilibre. Les seules configurations retenues dans la théorie contemporaine sont dites d'équilibre, interprétables soit comme des situations de compatibilité mutuelle spontanée des actions individuelles, soit comme des situations stationnaires dans lesquelles aucune force de changement n'intervient. En d'autres termes, le mécanisme du jeu retenu par la théorie de la valeur est réduit à sa plus simple expression et exclut tout ce qui, au départ, semblait être les particularités du marché, à savoir sa capacité d'ajustement et sa dynamique originale<sup>16</sup>.
- 23 On peut comprendre dès lors que, une fois évacuée la spécificité du marché, l'approche de la valeur puisse à partir d'un même modèle englober les économies de don et les économies monétaires de marché. En fait, en raison même du rétrécissement extrême du mécanisme du jeu retenu, l'économie monétaire de marché ainsi modélisée n'a pas plus de rapport avec nos économies de marché effectives que l'économie du don de Kocherlakota n'en a avec les sociétés exotiques étudiées par les anthropologues. La théorie économique de la valeur, en raison de l'attention exclusive qu'elle est contrainte de porter aux seules situations d'équilibre, n'est pas assez puissante pour fonder une comparaison ou une opposition entre économie de marché et une autre forme d'organisation.
- 24 En outre, la volonté de pouvoir comparer une économie monétaire et une société sans monnaie, inscrite dans la démarche même de Kocherlakota, apparaît non appropriée. Pour pouvoir évoquer une société sans monnaie, il faut supposer qu'elle puisse être décrite à partir d'autres éléments, en l'occurrence les biens et les individus liés aux biens par une relation de préférences. Il en résulte que dans l'économie de don des économistes, le résultat obtenu par chacun est incommensurable aux autres. L'appréciation du caractère plus ou moins satisfaisant du résultat obtenu se fait, au niveau de l'ensemble de la société, sur une base parétienne, respectant le principe de non-comparabilité des préférences individuelles. Pour qu'une situation puisse être dite socialement meilleure qu'une autre il faut que tous les individus soient au moins aussi satisfaits dans la première que dans la seconde et qu'un individu au moins le soit davantage. Une telle appréciation n'est du ressort d'aucun individu. Seuls le théoricien, ou sa créature empruntant les traits d'un dictateur bienveillant ou d'un secrétaire de marché omniscient, peuvent énoncer un tel jugement. La règle monétaire (produire pour quelqu'un qui paie) et la règle du don (produire pour quelqu'un qui en a besoin) ne sont

que deux procédures alternatives pour atteindre des situations sociales que l'on comparera éventuellement de façon parétienne. Le fait que puisse exister de la monnaie n'affecte en rien la forme finale de la société. La monnaie n'est qu'un moyen comme un autre dont la présence dans le jeu est contingente. C'est précisément ce qui autorise l'économiste à rechercher l'essence de la monnaie dans le moyen alternatif équivalent à la monnaie dans une économie... sans monnaie !

- 25 Or, que ce soit dans nos sociétés ou dans beaucoup de sociétés exotiques, le résultat obtenu par chacun est directement observable et interprétable par tous, à partir d'un certain niveau de connaissance en matière de monnaie. Les résultats sont en effet souvent exprimés en unités monétaires – que l'on songe aux diverses informations fournies par les comptabilités des sociétés cotées en bourse ou à la proclamation du nombre des monnaies à l'occasion des funérailles *à ré'aré* – et ne sont pas séparables de sa circulation<sup>17</sup>. Plus fondamentalement, le phénomène de l'abduction permet d'établir une correspondance entre un système d'objets monétaires et un ensemble de relations plus vaste. Denis Monnerie le montre à propos des monnaies de Mono-Alu. L'expression cérémonielle des différences de statut ainsi que certains usages du vocabulaire montrent « que la société donne une signification éminente à l'abduction qui relie le système des ordres sociaux à celui des monnaies, le système des sujets à celui des objets » (Monnerie, 2002 : 91). De même, la description du *kula* donnée par Damon montre comment le résultat, à savoir la « grandeur du nom » est l'enjeu connu et désiré de la circulation des objets échangés. « Exchanges determine the rank of the transactors, not the rank of the valuables » (Damon, 2002 : 115). Bref, si la monnaie, au-delà de toutes les différences que l'on peut imaginer, est un élément significatif d'organisation des sociétés, il n'est pas raisonnable d'espérer en comprendre l'essence en inventant la fiction d'une société sans monnaie comme référence centrale.
- 26 Pour ce qui concerne les économies modernes, c'est donc du côté de l'approche monétaire et non du côté de l'approche réelle qu'il convient de se tourner. Que nous dit-elle ? Sans qu'il soit possible ici de développer ce point, retenons que l'approche monétaire est précisément construite pour analyser l'ensemble des configurations sociales issues des actions individuelles, qu'elles soient ou non d'équilibre. Le principe d'équivalence, qui s'applique en dehors de la relation salariale, permet de déterminer les richesses individuelles en équilibre comme en déséquilibre, ce qui revient à traiter des « sanctions du marché », dont l'invocation constante par l'idéologie libérale n'empêche nullement qu'elles soient complètement absentes de la théorie de la valeur. Il en résulte que cette approche s'applique spécifiquement aux sociétés gouvernées par le marché et qu'elle n'est pas a priori applicable aux sociétés exotiques en général ni aux relations liées au don en particulier. Ainsi, les économistes travaillant selon l'approche monétaire n'ont pas de raison particulière, à la différence de leurs collègues, de vouloir appliquer un même modèle d'équilibre à des sociétés organisées selon des principes différents.
- 27 S'agit-il pour autant de rejeter toute possibilité de démarche comparatiste ? Bien au contraire ! Une telle démarche est plus que jamais nécessaire. Mais elle doit éviter d'être prisonnière de la vision très particulière que la théorie économique courante donne du fonctionnement social. Nombre de pistes restent à explorer et je me garderais bien ici d'anticiper sur les recherches en cours<sup>18</sup>.
- 28 Que la monnaie soit présentée comme équivalente à une mémoire sociale, à un *record-keeping device*, est, par ailleurs, une proposition contestable. Elle est certes conforme à l'interprétation standard présente chez Debreu, pour qui l'existence d'une

comptabilité sociale se substitue à la monnaie<sup>19</sup>. En application de la méthode usuelle de la théorie économique, on attribue à la monnaie les propriétés de l'institution ou de la règle qui la remplacerait dans une société différente (économie de don ou société centralisée) où la monnaie est censée ne pas exister. La logique à l'œuvre ici est assez surprenante. Définir la monnaie dans une économie de marché par une propriété qu'aurait une autre institution –une mémoire sociale sous la forme d'une comptabilité – dans une société gouvernée par d'autres règles que le marché ne tombe pas sous le sens. Cela ressemble un peu à la définition du sucre comme « une chose qui, si elle manque dans le café, le rend trop amer ». Une telle notation n'est pas absurde mais est de peu de secours pour quiconque veut remédier à toutes les amertumes...

- 29 La confrontation de la monnaie et de l'enregistrement des transactions n'est pas nouvelle. Pour ne remonter qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle est déjà présente chez Schumpeter (1970) qui l'emprunte à Ernest Solvay. L'ambiguïté de cette opposition est constante. Alors que pour Solvay la comptabilité sociale rend la monnaie superflue, pour Schumpeter elle semble plutôt un moyen de couper la monnaie du monde des marchandises en général et de l'or en particulier et d'en faire une institution spécifique du capitalisme. Quoiqu'il en soit, dès lors que les situations de déséquilibre sont prises en compte, ce que ne fait pas la théorie standard, il devient évident que la monnaie, comme moyen ultime de règlement des relations de crédit, ne saurait être suppléée par un simple enregistrement comptable<sup>20</sup>. L'assimilation de la monnaie et de la mémoire a la même origine, à savoir l'idée d'appliquer un même modèle d'équilibre à deux types complètement différents de sociétés. En bref, l'adoption d'un même mécanisme du jeu pour deux types différents de sociétés est non appropriée.

## En guise de conclusion

- 30 Les remarques qui précèdent n'invalident nullement le recours à la logique de l'intérêt individuel, et donc à la logique du choix stratégique. Elles rendent vaine, en revanche, l'idée d'une émergence de la monnaie comme réponse à un « manque » qui serait commun à diverses formes d'organisation sociale, que ce soit un manque de mémoire, d'information ou une absence de double coïncidence des besoins. Plus profondément, elles conduisent à réaffirmer que la prise en compte des institutions (la règle du jeu), telles que la monnaie ou l'échange organisé, est logiquement antérieure à la définition même des individus dont on se propose d'étudier la coordination des actions. Dans les termes concis de Wittgenstein : « ce qu'est le pion n'est déterminé que par les règles du jeu d'échecs »<sup>21</sup>. L'action de joueur d'échecs ne peut s'exprimer que par un mouvement des pièces conforme aux règles du jeu d'échecs. Quels que soient les motifs de son comportement, la syntaxe qui le décrit est celle des échecs. Dans l'économie de don comme dans l'économie de marché, les institutions (ici le mécanisme du jeu) ne sont pas produites par les actions individuelles poursuivant une logique propre ; elles sont, au contraire, la condition même de l'énonciation des règles de comportement suivies par les individus. La logique de l'intérêt individuel a des effets différents selon les valeurs qui structurent et orientent les acteurs sociaux. On ne peut à la fois déterminer les règles du jeu et les résultats que l'on obtient dans ce jeu. Prétendre déterminer simultanément l'existence de la monnaie et les meilleures stratégies individuelles dans une économie monétaire (sélection du meilleur équilibre de Nash) aboutit à la conclusion que la monnaie est un *bootstrap effect* (j'accepte la monnaie car je pense que les autres

l'acceptent), en oubliant que la question de la coordination en dehors de l'équilibre a été indûment écartée.

- 31 Les relations interindividuelles ne relèvent pas d'une interprétation dyadique. L'action individuelle est finalisée, ce qui introduit une médiation entre le sujet et l'objet de son action. C'est cette médiation qui différencie les sociétés plus que la poursuite de l'intérêt personnel. Pour Simmel déjà, une différence importante entre les sociétés archaïques et les sociétés modernes est que la dépendance vis-à-vis d'autrui est à la fois plus grande et plus impersonnelle dans les secondes, thème que l'on retrouve chez Mauss avec la dépersonnalisation de la monnaie. C'est de cette configuration que naît l'idée même de liberté individuelle, si importante dans nos sociétés. « La liberté, au sens social, est de même que la non liberté, une relation interhumaine »<sup>22</sup>. La monnaie est le nom de cette structure particulière d'interdépendance qu'est la liberté individuelle : « Tout comme mes pensées doivent prendre la forme de la langue généralement comprise pour promouvoir mes buts pratiques par ce détour, ainsi mon action ou mon avoir doivent-ils adopter la forme de la valeur monétaire pour servir l'avancée de ma volonté »<sup>23</sup>. On ne peut prétendre appliquer une telle conception, dans laquelle la monnaie moderne est indissociable d'une hiérarchie de valeurs dominée par l'individu, à des sociétés structurées différemment comme semblent l'être les sociétés exotiques où le don (ainsi que la mémoire et la monnaie !) jouent un rôle essentiel. Une véritable démarche comparatiste, bien loin de consister en l'application d'un modèle unique à diverses formes sociales, doit au contraire s'appuyer sur des modélisations spécifiques permettant de mettre en évidence les règles du jeu particulières. C'est à ce niveau fondamental, celui du mécanisme du jeu, que la comparaison a des chances d'être féconde.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- AGLIETTA M., ORLEAN A. (dir), 1998. *La monnaie souveraine*. Paris, Odile Jacob.
- BENETTI C., CARTELIER, J., 1980. *Marchands, salariat et capitalistes*. Paris, Maspéro.
- BIGNON V., COMPAIN C., 2001. « Les développements récents des modèles de prospection monétaire : monnaie et formalisation des transactions », *Revue d'Economie Politique*, 111(3) : 347-375.
- BOTTERO J., 1997. *L'écriture, la raison et les dieux*. Paris, Gallimard (coll. Folio Histoire).
- BRETON S., 2002. « Présentation. Monnaie et économie des personnes », *L'Homme*, 162 (avril/ juin) : 13-26.
- BRETON S., 2002. « Tuer, manger, payer. L'alliance monétaire des Wodani de Papouasie occidentale », *L'Homme*, 162, avril/juin : 197-232.
- CARTELIER J., 1995. *La monnaie*. Paris, Flammarion.
- CARTELIER J., 2001a. « Monnaie et marché : un point de vue critique sur les modèles de prospection », *Revue économique*, 52 : 993-1011.

- CARTELIER J., 2001b. « Monnaie, mémoire et spécialisation : une interprétation alternative », *Revue d'économie politique*, 111(3) : 423-437.
- COPPET de D., 1998. « Une monnaie pour une communauté mélanésienne comparée à la nôtre pour l'individu des sociétés européennes » in AGLIETTA M., ORLEAN A. (dir), *La monnaie souveraine*. Paris, Odile Jacob.
- DAMON F., 2002. « Kula Valuables, The Problem of Value and the Production of Names », *L'Homme*, 162, avril/juin : 107-135.
- DEBREU G., 1966. *Théorie de la valeur*. Paris, Dunod.
- FOUCAULT M., 1966. *Les mots et les choses*. Paris, Gallimard.
- GANSSMANN H., 2001. « La monnaie comme fait social », *Sciences de la société*, 52 : 137-157.
- HELLWIG M., 1993. « The Challenges of Monetary Theory », *European Economic Review*, 37 : 215-242.
- IWAI K., 1996. « The Bootstrap Theory of Money – A Search-Theoretic Foundation of Monetary Economics », *Structural Change and Economic Dynamics*, 7 : 451-477.
- KOCHERLAKOTA R. N., 1998. « The Technological Role of Fiat Money », *Federal Reserve Bank of Minneapolis Quaterly Review*, summer : 2-10.
- MAUSS M., 1923-1924. « Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie* (1980) : 143-279. Paris, PUF.
- MONNERIE D., 2002. « Monnaies de Mono-Alu », *L'Homme*, 162, avril/juin : 81-105.
- OSTROY J., STARR R. M., 1990. « The Transactions Role of Money » in FRIEDMAN B. M. & HAHN F. H. (eds), *Handbook of Monetary Economics*, vol 1. Elsevier Science Publishers.
- SCHUMPETER J., 1970. *Das Wesen des Geldes*, (MANN F. K. éd.). Goettingen, Vandenhoeck & Ruprecht. Chapitre 4 publié en français in *Cahiers d'économie politique*, 35, 1999 (trad : Lakomski & Versailles avec une introduction d'Odile Lakomski).
- SIMMEL G., 1987. *Philosophie de l'argent*. Paris, PUF.
- TREJOS A., WRIGHT R., 1995. « Search, Bargaining, Money and Prices », *Journal of Political Economy*, 103 : 118-141.
- WILLIAMSON S., WRIGHT R., 1994. « Barter and Monetary Exchange Under Private Information », *The American Economic Review*, 84 : 104-123.

## NOTES

1. Mes remerciements vont à Vincent Bignon, Régis Breton et Heiner Ganssmann pour leurs remarques critiques sur une version antérieure de ce texte. Ils ne sont toutefois pas responsables de l'usage que j'en ai fait.
2. Cette rationalité de la théorie économique moderne semble démentir l'idée même de mythe si l'on admet que la mythologie est ce « procédé intellectuel qui consiste à répondre aux grandes questions concernant les origines et le sens de l'univers [...] non par des analyses rationnelles et conceptuelles, à la recherche du vrai, mais par des imaginations calculées, ne donnant de réponses que vraisemblables, estimées suffisantes » (Bottéro, 1997). Pourtant c'est bien de mythes qu'il s'agit ici, les économistes étant loin d'avoir réussi à convaincre leurs semblables du

caractère scientifique de leur discipline. Au demeurant, les pages qui suivent donnent quelques raisons de douter.

3. Une analyse lucide et synthétique de la situation de la théorie monétaire est donnée par Hellwig (1993).

4. Pour une vue générale en français des modèles de prospection, voir Bignon & Compain (2001). Une analyse critique de ces modèles, du point de vue économique, est donnée par Cartelier (2001a).

5. Cf. *L'Homme*, 2002, n° 162 (avril/juin).

6. La solution retenue de ce problème de *bargaining* est celle dite de Nash (voir Trejos & Wright, 1995).

7. Williamson & Wright (1994).

8. Une variante importante, mais négligée ici, est la « découverte » d'un bien-monnaie. La recherche par chacun du ou des bien(s) convoité(s) s'effectue en plusieurs étapes, si chacun accepte de produire en échange d'un bien non convoité mais dont on pense qu'il permettra d'obtenir, plus aisément mais plus tard, le(s) bien(s) convoité(s). Si l'impatience des individus n'est pas trop grande, ils peuvent adopter une règle de comportement revenant à choisir l'un des biens comme intermédiaire général des échanges. L'adoption d'une telle règle de comportement individuel (accepter de faire un effort pour produire le bien qu'autrui peut consommer chaque fois qu'autrui produit le bien particulier choisi comme intermédiaire, ne pas produire dans le cas contraire) dépend bien entendu de ce que chacun attend de chacun. Si, poussés par la recherche de leur intérêt maximum, les individus choisissent tous le même bien comme intermédiaire, alors la société se forme et est viable. A priori tout bien peut être choisi pour peu que l'état de l'opinion s'y prête. Cette indétermination du choix de l'intermédiaire général rend assez problématique la formation d'une société satisfaisante (Iwai, 1996).

9. Il s'agit de celle de Kocherlakota (1998) qui semble être l'objet d'un assentiment quasi général parmi les spécialistes. Précisons, pour le spécialiste, que l'équilibre monétaire y est, en général, inférieur en termes de bien-être à celui de l'économie de don.

10. Pour une critique « technique » de ce résultat, voir Cartelier (2001b).

11. Foucault, faisant de l'idée de monnaie-gage le fondement commun des thèses rivales de la monnaie-signe et de la monnaie-marchandise, se montrerait clairvoyant sur le point de la mémoire : « *La monnaie, c'est une solide mémoire, une représentation qui se dédouble, un échange différé* » (Foucault, 1966 : 194). Chez les théoriciens de l'économie, Ostroy et Starr (1990) ont été sans doute les premiers à affirmer clairement que l'essence de la monnaie résidait en sa fonction de mémoire.

12. Une objection est présentée parfois selon laquelle il serait arbitraire de parler de « monnaie » dans des sociétés aussi diverses que celles qui viennent d'être évoquées, le terme désignant des pratiques complètement différentes. La seule réponse possible à une telle question est qu'il serait également arbitraire de n'en pas parler ! Comparer, c'est opérer des distinctions qui, elles-mêmes, ne sont intelligibles que si existent des éléments communs. Penser que la « monnaie » est un rapport social limité aux sociétés modernes c'est a priori renoncer à en rechercher une compréhension plus large. Une telle attitude est en accord avec le mythe qui vient d'être rappelé. La monnaie remplirait une certaine fonction dans nos sociétés (mémoire des échanges), fonction assurée dans d'autres sociétés par la règle du don. Mais qu'est-ce qui donne droit de penser qu'il s'agit de la même fonction dans les deux types de société ? Y aurait-il un ensemble de fonctions communes à toutes les sociétés, ensemble qui formerait le « fonds commun » qui légitimerait les études comparatives ? Une telle proposition n'est pas moins arbitraire que celle selon laquelle la monnaie existe dans la plupart des sociétés et qu'elle nous informe sur leurs différences. Il me semble raisonnable dans ces questions épistémologiques d'adopter une attitude prudente. L'arbre doit être jugé à ses fruits.

13. Voir Benetti & Cartelier (1980). Un exposé non technique de ce type d'approche se trouve dans Cartelier (1995).
14. Ce n'est évidemment pas par hasard si la plupart des économistes ayant participé à *La monnaie souveraine* pratiquent l'approche monétaire, Aglietta, Cartelier, Orléan notamment.
15. Pour une discussion sociologique de ce point de vue, voir Ganssmann (2001).
16. Que dirait-on d'un traité du jeu d'échecs qui se résumerait à énumérer et à commenter les différentes situations d'échec et mat sans mentionner la façon d'y parvenir ?
17. Voir Coppet de (1998).
18. Dans le prolongement de *La monnaie souveraine* un ouvrage consacré aux crises de la monnaie est en préparation.
19. « Aucune théorie de la monnaie n'est offerte ici et l'on suppose que l'économie fonctionne sans l'aide d'un bien servant de moyen d'échange [...]. Quand un agent économique s'engage à prendre livraison d'une certaine quantité de marchandise, le produit de cette quantité par le prix de la marchandise, est un nombre réel inscrit au débit de son compte [...]. De même un engagement de livrer donne lieu à un nombre réel inscrit au crédit de son compte [...]. Le solde de son compte, c'est-à-dire la valeur nette de tous ses engagements, guide ses décisions » (Debreu, 1966 : 32).
20. Au demeurant, la constatation du développement parallèle des échanges monétaires et de la comptabilité dans l'Europe (Italie notamment) du XIII<sup>e</sup> siècle et de la coexistence dans nos sociétés des deux institutions laisse plutôt penser qu'elles sont plus complémentaires que substituables.
21. Cité in Ganssmann (2001 : 145).
22. Simmel (1987 : 369).
23. *Id.* : 243.

## RÉSUMÉS

La théorie économique de la monnaie est une construction intellectuelle indigène, qui, à ce titre, mérite considération. Elle est l'expression d'un « mythe rationnel » d'autant plus intéressant à analyser que dans sa version la plus achevée il englobe en une construction unique les économies de marché et les économies de don, conçues comme deux moyens alternatifs d'obtenir le même résultat, à savoir une allocation optimale des biens ou richesses entre les individus.

L'étude critique de ce mythe et de sa prétention explicative conduit à des réflexions diverses sur le recours à la théorie économique en général pour la compréhension des sociétés modernes et exotiques.

The economic theory of currency is an indigenous intellectual construction which merits examination as such. It is the expression of a « rational myth » which is all the more interesting to analyse in that its most developed version incorporates market and gift economies in a single model. These are conceived as two alternative means of obtaining the same result, namely an optimal allocation of goods and wealth among individuals.

A critical study of this myth and its explanatory claims leads to diverse reflections on the recourse to economic theory generally for an understanding of modern and exotic societies.

## INDEX

**Mots-clés** : don, équilibre économique, mémoire, monnaie, mythe

**Keywords** : currency, economic equilibrium, gift, memory, myth

## AUTEUR

**JEAN CARTELIER**

Université de Paris X-Nanterre